



Procès verbal

Conseil exécutif 2024-2025

L'Association générale étudiante de droit de l'Université de Sherbrooke

Rencontre #19 - ordinaire - Session d'automne 2024

25 novembre 2024 à 16h00

Université de Sherbrooke - Local A7-235

Présences :

Cassy Dunaj - Présidence (a quitté à 17h50)

Clémence Lamer - Responsable aux affaires académiques (Secrétariat)

Juliette Freitas-Bourassa - Responsable aux affaires sociales et sportives

Marguerite Tremblay - Responsable aux communications

Nicolas Girard-Bissonnette - Responsable aux affaires professionnelles (a quitté à 17h20)

Émile Perreault - Trésorier

Frédérique Savard - Vice Présidente aux affaires externes (en ligne)

Frédérique Wallis - Responsable aux premières années

Thomas LeBreton-Paquin - Vice-Présidence (arrivée à 16h30)

1. Ouverture de la rencontre

Cassy Dunaj déclare l'ouverture de la rencontre à 16h08.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Émile Perreault propose l'adoption de l'ordre du jour.

Marguerite Tremblay appuie.

AU.

3. Déclaration de conflit d'intérêts

4. Vérification et adoption du procès-verbal de la séance du 11 novembre 2024

[☰ CE18_PV_A24_2024-11-11](#)

**Juliette Freitas-Bourassa propose l'adoption du procès-verbal.
Marguerite Tremblay appuie.**

AU

5. Rapports des personnes dirigeantes

5.1. Présidence

Pas de rapport.

5.2. Vice-présidence

Thomas Le Breton-Paquin annonce qu'il doit présenter le calendrier des instances.

Il se questionne également sur l'abonnement Adobe. C'est 300\$ par an et il y a d'autres façons de faire signer les PVs.

5.3. Trésorerie

Pas de rapport.

5.4. Responsable aux premières années

Pas de rapport.

5.5. Responsable aux affaires externes

Frédérique Savard annonce les différentes rencontres auxquelles elle doit assister cette semaine.

5.6. Responsables aux communications

Pas de rapport.

5.7. Responsable aux affaires sociales et sportives

Pas de rapport.

5.8. Responsable aux affaires académiques

Clémence Lamer explique qu'elle et Cassy Dunaj ont participé au Conseil de faculté le vendredi 22 novembre dernier. Plusieurs sujets ont été abordés particulièrement la planification stratégique du nouveau décanat et les communications de la faculté avec le public.

Le comité d'accueil d'un réfugié a tenu sa première rencontre la semaine dernière également et aura sa prochaine rencontre en janvier.

5.9. Responsable aux affaires professionnelles

Nicolas Girard-Bissonnette explique que le concours BLG débute ce soir à minuit, le prix est un panier cadeau.

Il a visité un local de réception pour le vin et fromage de janvier qui va être beaucoup moins cher que le Centre culturel.

Il explique que plusieurs cabinets le contactent encore pour nous commanditer, mais qu'il est souvent trop tard parce que les événements sont pleins. Il va donc revoir la façon dont le plan de commandite est distribué pour que tous les cabinets aient l'opportunité de nous commanditer.

5.10. Responsable à l'environnement et à la condition étudiante

Émile Bellerose-Simard annonce que les travaux pour la machine à café devraient débiter dans les deux prochaines semaines. Avec l'entretien, le coût devrait être autour de 8 000\$, mais il reste à négocier le café et les poudres de saveur. Le contrat d'entretien est pour 1 an et il sera fait aux 2 mois.

Il explique qu'avant de la commander, il faudrait régler la problématique du paiement du café. L'idéal est qu'il soit gratuit avec une politique d'un café par jour par étudiant en droit. Il y a la possibilité de jetons pour s'assurer qu'il n'y a pas d'abus. Une autre possibilité est de trouver une façon de scanner nos cartes étudiantes pour que seulement les étudiants en droit puissent activer la machine à café. Sinon, une autre problématique est le fait que des étudiants d'autres facultés, particulièrement de Kin-Éduc et d'Éducation, prennent le café payé avec les cotisations de l'AGED puisqu'ils fréquentent souvent l'EnDroit.

**Émile Perreault propose de parler du point 7.1 avant d'aborder le point 6.2.
Personne ne s'oppose.**

6. Affaires nouvelles

6.1. Désignation d'une personne sur la commission d'éthique et de déontologie

Thomas Le Breton-Paquin annonce qu'il n'a reçu qu'une candidature, soit celle de Charles Duquette.

Juliette propose qu'on élise Charles Duquette sur la Commission d'éthique et de déontologie et qu'on relance la population étudiante agéidienne pour obtenir de nouvelles candidatures.

Thomas Le Breton-Paquin appuie.

AU.

6.2. Demande d'achat

6.2.1. Micro-Ondes (2)(130\$)

<https://www.facebook.com/share/DZdi219bczM1TUzw/>

<https://www.facebook.com/share/9oVc8XJq5wkuzv7T/>

Émile Bellerose-Simard explique que plusieurs personnes étudiantes se sont plaintes qu'il n'y avait pas assez de micro-ondes et donc demande de l'argent pour en acheter.

Juliette propose d'octroyer la somme de 140\$ venant du budget dépenses en cours d'année pour acheter deux micro-ondes.

Marguerite Tremblay appuie.

AU.

6.2.2. Ustensiles et assiettes réutilisables (100\$)

Cahier de position points 3.1 3.2

[Amazon Basics 9 in. White Melamine Plate - 6 Piece Set \(Previously AmazonCommercial brand\)](#)

[Assiette en Plastique Réutilisable Pouvant Être Chauffée au Lave-Vaisselle et au Four à Micro-Ondes - Walmart.ca](#)

Émile Bellerose-Simard explique que beaucoup d'étudiants oublient leurs ustensiles. Il désire établir un système de prêt d'ustensiles avec un registre au local du CE.

Juliette Freitas-Bourassa propose d'acheter 20 ustensiles au Renaissance afin de tester le prêt d'ustensiles par l'AGED en les identifiant et avec un système pour les laver.

Émile Perreault appuie.

AU.

6.2.3. Fils à prêter (14,75\$)

[Copie de Demande d'autorisation de dépenses.docx](#)

Émile Bellerose-Simard explique que beaucoup de personnes étudiantes ont besoin de charges.

Émile Bellerose-Simard propose d'acheter 3 fils, un bloc de charge et des velcros pour pouvoir les prêter à la population étudiante.

Marguerite Tremblay appuie.

AU.

6.3. Demande de financement pour le concours Charles-Rousseau

[FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTION.pdf](#)

Émile Perreault explique que nous ne donnons jamais autant d'argent pour des concours.

Il est mentionné qu'ils ne semblent pas avoir fait beaucoup de recherche de financement ailleurs et que les montants semblent excessifs.

Émile Perreault propose de recommander au CA de ne pas accorder le montant total et d'inviter Daïna Dumoulin à venir donner plus de détails sur les revenus anticipés au prochain CA.

Juliette Freitas-Bourassa appuie.

AU.

7. Affaires diverses

7.1. Taxes

 TAXES CRISS.xlsx

Émile Perreault explique que nous devons déclarer des taxes impayées et non déclarées de PROMO de l'année 2022-2023. Il n'est pas certain combien on devra payer, mais ça devrait être aux alentours de 9 052,30\$.

Sur le 9 052,30\$, il y aurait environ 1 900\$ qui nous seraient retournés. Le montant payé serait donc de plutôt autour de 7 100\$.

Il explique qu'on pourrait continuer de chercher pour diminuer le montant à déclarer et donc à payer, mais les intérêts continuent à monter et la capitalisation est quotidienne. Également, ça fait depuis le début de l'année qu'il cherche à avoir plus d'information, mais il ne sait plus où regarder.

7.2. Carte de crédit

Émile Perreault explique que le but d'avoir une carte de crédit est de simplifier le travail des trois administrateurs exécutants en ce qui concerne les virements aux membres. Toutefois, l'enjeu est qu'une carte de crédit ne permet pas d'avoir une double signature. Une proposition avait été de remplir un formulaire rempli et signé par deux administrateurs exécutants avant de procéder à la transaction.

Il est mentionné qu'une carte de crédit serait particulièrement utile pour le comité PROMO vu les achats hebdomadaires qu'il fait.

7.3. Café-étude

Émile Bellerose-Simard annonce que lui et Clémence Lamer ont réservé le café 440 vendredi 29 novembre. S'il vous plaît en parler à vos ami.e.s. Le café est réservé de 8h30 à 18h.

8. Huis-clos statutaire

9. Date de la prochaine rencontre

Le lundi 2 décembre 2024 à 16h.

10. Ajournement de la rencontre

Thomas Le Breton-Paquin déclare l'ajournement de la rencontre à 18h08.